



**CET AUTOMNE,  
VIVEZ ET CROQUEZ  
MONT-SAINT-HILAIRE !**



● **Actualités**  
P. 3

● **Info-travaux**  
P. 4-5

● **Session automne 2007**  
Cours de natation  
P. 6-12

● **Environnement**  
P.14-15

● **En bref**  
P.16



# Mot du maire



Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

La belle saison vous a fait constater la continuation de l'amélioration des aménagements paysagers que votre Ville effectue à certains endroits sur son territoire. Plus de 2 500 arbres ont été plantés au parc du Foyer Dieppe avec la complicité du Centre de la Nature et de bénévoles. Plusieurs arbres ont été plantés en partenariat avec le promoteur et les citoyens le long des rues George-Westinghouse et des Cheminots. Ce n'est que le début d'une période « fleurissante » qui verra notre paysage s'embellir.

Nous profiterons des travaux d'envergure sur les rues Fortier et Jeannotte pour aller au-delà du remplacement des infrastructures désuètes. La sécurité, l'esthétique et la qualité des aménagements urbains sont au centre de notre vision. Nous espérons que votre patience et votre compréhension seront récompensées.

Des nouveaux projets lancés en juin auront des effets bénéfiques pour notre sécurité, notre environnement et nos loisirs culturels. Ainsi, des éco-conseillères sillonnent le territoire afin de vous entretenir sur des sujets reliés à l'environnement. Un plan de mise en alerte innovateur et performant a été amorcé et sera aussi déployé sous peu. Enfin, en octobre, vous serez invité à découvrir une exposition nouveau genre, le land art, une forme d'art liant la nature et la culture.

Il existe des expériences ou des réalisations qui contribuent à combler certains fossés avec les jeunes. En 2004, Alexandre a rencontré le maire avec, en tête, un planchodrome (skatepark). Lui et ses amis savaient ce qui convenait pour les experts et les débutants. Nous leur devons le choix des modules, leurs dispositions et trois mois de recherche. Le parc de planches à roulettes de Mont-Saint-Hilaire a la réputation d'être un des mieux réussis au Québec. Le 12 août dernier, Yanic Parent, un policier de la région et son équipe, organisaient une journée de compétition et de démonstration (Skate Fest) qui fut un succès. C'est ainsi que se construisent des ponts sur les fossés qui parfois nous isolent des jeunes...

Pour terminer, je vous lance de nouveau l'invitation à venir cueillir et croquer la pomme à Mont-Saint-Hilaire cet automne! Chantez la pomme à vos parents et amis pour qu'ils les croquent aussi!

Bonne fin d'été et à bientôt!

Michel Gilbert  
Maire

# Un nouveau processus de mise en alerte en cas d'urgence

Première initiative du genre dans la région

**La Ville a révisé et bonifié son plan de mise en alerte qui vise à joindre le plus grand nombre de citoyens dans le plus court laps de temps possible s'il survenait une situation d'urgence sur le territoire. Ce processus actualisé, qui regroupe une série de moyens de communication complémentaires et efficaces, se distingue par son caractère novateur, car Mont-Saint-Hilaire est l'une des seules municipalités dans la région à se doter d'un système automatisé d'appels.**

## Une technologie d'avant-garde

Le système automatisé d'appels est une technologie de pointe éprouvée dans le milieu depuis plus de 20 ans et utilisée, notamment, pour les alertes de types AMBERT. Ce système regroupe des données géographiques, cartographiques et téléphoniques permettant ainsi d'assurer un taux de pénétration rapide et adéquat dans les foyers du territoire.

Le système avertira un groupe ciblé de résidents (ex. : avis d'ébullition, interruption de services, travaux, etc.) ou l'ensemble de la population d'une mesure en cours par la transmission d'un message téléphonique. En décrochant le combiné, un signal indiquera d'écouter l'enregistrement. Les citoyens pourront par la suite suivre l'évolution de la situation en consultant les autres outils de communication de la Ville.

La migration des données et l'installation technique ont été à ce jour complétées. Le système est actuellement en période de rodage. Afin de tester la mise en place de ce nouveau dispositif, des exercices de simulation sont prévus d'ici les prochaines semaines.

## Une entente exclusive avec le FM 103,3

Parmi les autres nouveautés reliées au plan, la Ville a conclu une entente exclusive avec le radiodiffuseur du FM 103,3. En cas d'urgence, de l'information en continue et à jour sera diffusée sur les ondes et par le biais du site Internet de la station ([www.chaafm.qc.ca](http://www.chaafm.qc.ca)).



## D'autres sources d'information à votre disposition

En cas d'urgence, un dispositif installé sur les véhicules municipaux et émettant un signal sonore distinctif, le site Internet de la Ville ([www.villemsh.ca](http://www.villemsh.ca)) et les panneaux d'affichage sur le territoire demeurent d'autres moyens de communication privilégiés.

Un dépliant renfermant les renseignements relatifs au plan de mise en alerte (le rôle de la municipalité en cas de sinistre, les responsabilités des citoyens en situation d'urgence, la constitution d'une trousse de survie, etc.) sera distribué à tous les citoyens.



*Des membres du Conseil municipal, des directeurs de la Ville ainsi que les partenaires du projet étaient réunis lors du dévoilement du plan en juin dernier.*





# La revitalisation de la rue Fortier va bon train

Plusieurs étapes du projet seront complétées au cours des prochaines semaines. En effet, la zone de travaux située entre le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier et la rue Maricourt est presque terminée et le pavage de ce tronçon devrait être effectué d'ici la fin septembre. La dernière phase de travaux entre les rues Radisson et Ernest-Choquette sera entreprise en octobre pour se terminer en décembre.

## Échéancier des travaux (provisoire)

### Fin août à la fin septembre (plan A)

#### De la rue Maricourt à la rue Radisson

Le dynamitage, le forage, l'excavation ainsi que la pose de conduites et les travaux de configuration sont complétés dans la portion située entre les rues Maricourt et Campbell. Les travaux entourant l'intersection de la rue Campbell sont entamés. Le chantier s'étendra jusqu'à la rue Radisson.

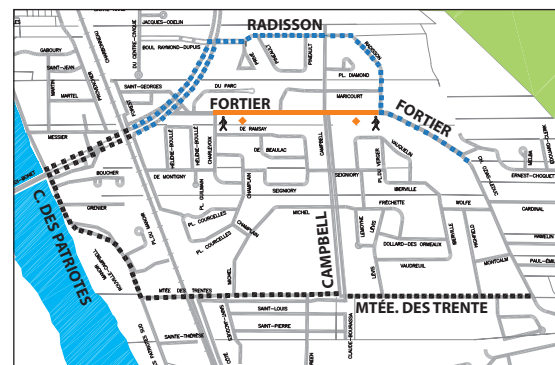
#### Signalisation de détour

Les sens uniques sont abolis temporairement sur les rues des Plateaux et Radisson pour faciliter la circulation. Un détour est aussi possible par les rues Campbell, Seignior, De Beaulac, De Ramsay et Charlevoix pour rejoindre la rue Fortier.

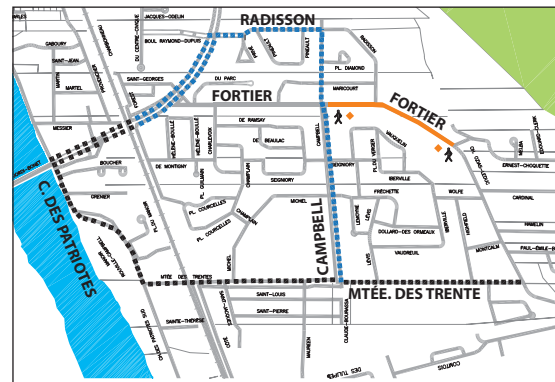
### Octobre à décembre (plan B)

#### De la rue Radisson à la rue Ernest-Choquette

En octobre, la réfection de la dernière portion de la rue Fortier se poursuivra, soit à partir de la rue Radisson jusqu'à l'Intersection de la rue Ernest-Choquette. La signalisation mise en place détournera la circulation vers les rues Radisson, Campbell et la montée des Trente. La rue Fortier sera barrée à partir de la rue Ernest-Choquette (depuis le chemin Ozias-Leduc).

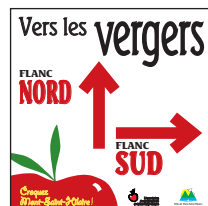


plan A



plan B

SIGNALISATION DE DÉTOUR      ZONE DE TRAVAUX



## Mesures d'atténuation

Plusieurs mesures sont actuellement étudiées par la Ville et certaines d'entre elles seront mises en place pour la rentrée scolaire et la saison de la pomiculture, comme la présence de signaleurs à des intersections ciblées et l'installation d'une signalisation spécifique pour les vergers.

## La sécurité sur le chantier : une priorité

Seule la circulation locale est autorisée à l'intérieur de la zone de travaux. Les piétons, les cyclistes et les automobilistes doivent aussi respecter cette règle pour la plus grande sécurité de tous !

# Début des travaux de réaménagement de la rue Jeannotte

La première des trois principales phases de travaux, entreprise le 13 août dernier, est à jour complétée. La zone du chantier, établie sur une centaine de mètres, se déplace au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur près de 1,4 km, soit du chemin des Patriotes jusqu'à la Grande Allée. La durée des travaux représente près de 100 jours de travail et se terminera en décembre.

Durant cette période, l'accès au secteur est possible en tout temps, de part et d'autre de la zone de travaux. Des chemins de détour sont aussi proposés. La circulation locale seulement est autorisée à l'intérieur de la zone de travaux. L'accès au terrain de golf du secteur est possible par la rue du Golf.

## Échéancier des travaux (provisoire)

### Plan du secteur de la rue Jeannotte

#### Phase I – Août

Travaux effectués entre le chemin des Patriotes et la rue De La Rocque

#### Phase II – Fin août à la fin octobre

Zone de travaux située entre les rues De La Rocque et du Golf

#### Signalisation de détour

Durant cette phase, les voies de détour privilégiées sont celles des rues des Français et du Golf (dans les deux directions).

#### Phase III – Octobre à décembre

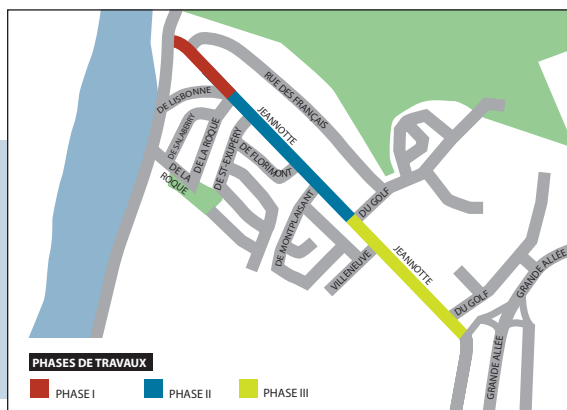
Zone de travaux située entre la rue du Golf et la Grande Allée

### Nature des travaux (aperçu)

- Rénovation des infrastructures;
- Amélioration de l'éclairage de rue;
- Construction d'espaces de stationnement, de bordures et trottoirs et d'un tronçon de piste cyclable.

### Avis aux usagers – Circuit navette train-bus 22

La réalisation des travaux entraîne le déplacement et une interruption temporaire du service pour les arrêts situés dans le secteur de la rue Jeannotte. Toutefois, le service est maintenu pour la durée des travaux et des arrêts provisoires seront mis en place sur le boulevard de la Gare. Pour plus de détails, consultez les avis à la clientèle affichés dans les véhicules et sur le site Internet du C.I.T.V.R. au [www.citr.ca](http://www.citr.ca).



INFO-TRAVAUX

INFRASTRUCTURES



septembre 2007

5

Mont-Saint-Hilaire travaille pour vous... **AUJOURD'HUI POUR DEMAIN !**

# Centre aquatique de Mont-Saint-Hilaire

Activités automne 2007

## Horaire des bains libres – Du 29 septembre 2007 au 21 juin 2008

### Bain libre pour adultes

Lundi au vendredi 6 h 30 à 7 h 55

### Nouvelle plage horaire disponible !

**Lundi, mercredi et vendredi 12 h à 12 h 55**

Lundi et mercredi 20 h à 20 h 55

Mardi, jeudi et vendredi 21 h à 21 h 55

### Bain libre MULTI (pour tous)

Lundi, mercredi et vendredi 8 h 30 à 9 h 55

### Bain libre pour tous

Lundi au jeudi 18 h 30 à 19 h 55

### Bain libre familial

Samedi et dimanche 14 h à 15 h 55

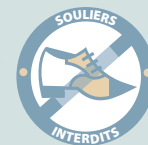
## Saviez-vous que...

- Il est interdit de porter des chaussures dans les vestiaires et sur l'enceinte des bassins;
- Les cheveux excédents la longueur des épaules doivent être attachés;
- L'accès aux bains cesse 15 minutes avant la fin de la période de baignade;
- Tous les enfants âgés de 7 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte;
- Il est recommandé d'utiliser les toilettes avant d'accéder aux bassins.

### Il est obligatoire...

- De se doucher avant et après la baignade;
- Les jeunes enfants n'étant pas encore propres doivent porter une couche spécialement conçue pour l'immersion à l'eau;
- Les membres doivent présenter à chaque visite leur carte de membre à la réception avant d'accéder aux installations.

Le personnel du Centre aquatique verra à l'application de ces règles afin de conserver une eau de qualité dans les bassins et de rendre agréable votre visite.



## Tarification

	Entrée quotidienne		Abonnement annuel		Aquapasse (abonnement de 4 mois)	
	Résidents	Non-résidents	Résidents	Non-résidents	Résidents	Non-résidents
<b>Enfants</b> (7 ans et moins)	1 \$	2 \$	–	–	–	–
<b>Jeunes</b> (8 à 17 ans)	2 \$	3 \$	–	–	–	–
<b>Aînés</b> (65 ans et plus)						
<b>Jeunes / Aînés</b>			85,46 \$	149,56 \$	45,58 \$	79,77 \$
<b>Adultes</b>	3 \$	5 \$	113,95 \$	199,41 \$	62,67 \$	109,68 \$
<b>Famille</b>	–	–	239,30 \$	418,77 \$	113,95 \$	199,41 \$

\*Les coûts indiqués comprennent les taxes. Une preuve de résidence est obligatoire pour obtenir le tarif de résident. Les abonnements annuels et Aquapasse donnent accès à tous les bains libres. Les citoyens de Beloeil peuvent obtenir le tarif de résident conformément à l'entente de réciprocité en vigueur.

# Session automne 2007

## Inscription cours de natation

*Horaire des cours – Du vendredi 28 septembre au lundi 3 décembre*

### PÉRIODES D'INSCRIPTION :

#### Résidents de Mont-Saint-Hilaire :

- À compter du mardi 11 septembre 2007, de 18 h 30 à 21 h

#### Résidents de Beloeil :

- À compter du jeudi 13 septembre 2007, de 18 h 30 à 21 h

#### Pour les non-résidents, autres que Beloeil :

- À compter du mardi 18 septembre 2007, de 18 h 30 à 20 h
- Communiquez avec la réception du Service du loisir et du Centre aquatique dès le mardi 18 septembre afin de connaître la disponibilité des cours.

Après ces dates, les inscriptions se poursuivront du lundi au vendredi, entre 10 h et 21 h 30, au comptoir de la réception du Service du loisir et du Centre aquatique.

### ENDROIT :

Centre communautaire de Mont-Saint-Hilaire  
Salles Richelieu et Martin (entrée par le Centre aquatique)  
100, rue du Centre-Civique, 450 467-2854, poste 2257

### MODALITÉS :

- Pour certains cours de natation, le client doit faire la preuve de son âge ou de celui du participant;
- Présentez le carnet de l'élève de la session précédente;
- Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par la poste;
- **Les personnes déléguées pour inscrire quelqu'un d'autre** ne peuvent le faire que pour une seule famille avec une preuve de résidence de cette dernière;
- Les coûts d'inscription sont payables par chèque (daté du jour même) à l'ordre de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, ou par paiement direct ou argent comptant. **Les paiements par chèque accélèrent le processus d'inscription.**

### RENSEIGNEMENTS :

Réception du Service du loisir et du Centre aquatique : 450 467-2854, poste 2257  
Du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 22 h    Samedi et dimanche, entre 12 h et 17 h

### Aquanniversaire

Offrez une fête des plus originales à votre enfant en choisissant parmi des thématiques aussi amusantes que « Harry Potter dans le monde marin » ! Le forfait comprend l'accueil par deux animatrices, une heure d'animation dans le bassin multifonctionnel et l'accès à une salle. L'activité est offerte les samedis et dimanches à compter du **début octobre jusqu'à la mi-juin**. Informez-vous !



# Inscription cours de natation

Session automne 2007

## L'ÉVALUATION DES HABILITÉS AQUATIQUES : UN PRÉALABLE À L'INSCRIPTION

Cette séance obligatoire permettra d'inscrire votre enfant dans le niveau approprié. Communiquez avec la monitrice chef, entre le 3 et le 7 septembre, afin d'effectuer l'évaluation (450 467-2854 poste 2223). Toutefois, si votre enfant a déjà suivi des cours au Centre aquatique, l'évaluation n'est pas obligatoire. Par contre, vous devrez montrer le carnet de l'élève au moment de l'inscription.

Les cours *Étoile de mer I et II*, *Canard* et *Tortue de mer* ne requièrent pas d'évaluation, car les enfants sont classés selon leur âge.

## TABLEAUX DES EXIGENCES DES COURS DE NATATION

L'enfant doit être capable d'exécuter les préalables requis. Les cours indiquant la mention **(avec aide)** exigent que l'enfant porte son ballon dorsal ou la présence d'un parent.



### Niveau préscolaire (4 mois à 5 ans)

NIVEAUX	EXIGENCES / PRÉALABLES
 <b>Étoile de mer I</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 4 et 10 mois</li> </ul>
 <b>Étoile de mer II</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 11 et 18 mois</li> </ul>
 <b>Canard</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 19 et 30 mois</li> </ul>
 <b>Tortue de mer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 31 et 36 mois</li> </ul>
 <b>Salamandre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 3 et 5 ans</li> <li>flotter sur le dos et le ventre <b>(avec aide)</b></li> <li>immerger son visage sous l'eau</li> </ul>
 <b>Poisson-lune</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 3 et 5 ans</li> <li>flotter et glisser sur le dos et le ventre <b>(avec aide)</b></li> <li>exécuter un battement de jambes sur le dos et le ventre <b>(avec aide)</b></li> <li>nager 2 mètres</li> </ul>
 <b>Crocodile</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 3 et 5 ans</li> <li>flotter et glisser sur le dos et le ventre <b>(avec aide)</b></li> <li>se maintenir à la surface <b>au moins 5 secondes</b></li> <li>exécuter seul un battement de jambes sur le dos et le ventre</li> <li>nager 5 mètres</li> </ul>
 <b>Baleine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 3 et 5 ans</li> <li>nager sur le dos et le ventre <b>au moins 5 mètres</b></li> <li>se maintenir à la surface <b>au moins 10 secondes</b></li> <li>exécuter le battement de jambes du dauphin <b>(avec aide)</b></li> <li>nager 10 mètres</li> </ul>



# Inscription cours de natation

Session automne 2007

## TABLEAUX DES EXIGENCES DES COURS DE NATATION (suite)

### Niveau junior (6 ans et plus)










NIVEAUX	EXIGENCES / PRÉALABLES
Junior 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>flotter et glisser sur le dos et le ventre (<b>avec aide</b>)</li> <li>immerger son visage sous l'eau</li> <li>exécuter un battement de jambes sur le dos et le ventre (<b>avec aide</b>)</li> <li>nager 2 mètres</li> </ul>
Junior 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>flotter et glisser sur le dos et le ventre</li> <li>exécuter un battement de jambes sur le dos et le ventre</li> <li>nager 5 mètres</li> </ul>
Junior 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>flotter et glisser (<b>3 X 5 mètres</b>) sur le dos et le ventre</li> <li>exécuter un battement de jambes <b>droites</b> sur le dos et le ventre</li> <li>nager 10 mètres</li> </ul>
Junior 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>glisser sur le dos et le ventre (<b>3 X 10 mètres</b>)</li> <li>nager le crawl (<b>3 X 5 mètres</b>)</li> <li>exécuter la respiration rythmée, 15 répétitions</li> <li>nager 15 mètres</li> </ul>
Junior 5	<ul style="list-style-type: none"> <li>glisser sur le dos avec roulement des épaules (<b>3 X 10 mètres</b>)</li> <li>nager le crawl (<b>3 X 10 mètres</b>)</li> <li>plonger, départ à genoux</li> <li>nager 25 mètres</li> </ul>
Junior 6	<ul style="list-style-type: none"> <li>nager le crawl et le dos crawlé (<b>3 X 15 mètres</b>)</li> <li>exécuter le coup de pied fouetté sur le dos</li> <li>plonger, départ debout</li> <li>nager 50 mètres</li> </ul>
Junior 7	<ul style="list-style-type: none"> <li>nager le crawl et le dos crawlé (<b>3 X 25 mètres</b>)</li> <li>nager le dos élémentaire (<b>3 X 15 mètres</b>)</li> <li>nager 75 mètres</li> </ul>
Junior 8	<ul style="list-style-type: none"> <li>nager le crawl et le dos crawlé 50 mètres</li> <li>nager le dos élémentaire (<b>3 X 25 mètres</b>)</li> <li>exécuter le coup de pied fouetté sur le ventre (<b>3 X 15 mètres</b>)</li> <li>nager 150 mètres</li> </ul>
Junior 9	<ul style="list-style-type: none"> <li>nager le crawl et le dos crawlé 75 mètres</li> <li>nager le dos élémentaire 50 mètres</li> <li>nager la brasse (<b>3 X 25 mètres</b>)</li> <li>exécuter le battement de jambes du dauphin (<b>3 X 10 mètres</b>)</li> <li>nager 300 mètres</li> </ul>
Junior 10	<ul style="list-style-type: none"> <li>nager le crawl et le dos crawlé 100 mètres</li> <li>nager le dos élémentaire 50 mètres</li> <li>nager la brasse (<b>3 X 25 mètres</b>)</li> <li>nager 400 mètres</li> </ul>



# Cours de natation

Horaires et coûts des cours de natation – Du vendredi 28 septembre au lundi 3 décembre

	COURS ET HORAIRES	HORAIRES (suite)	COÛTS
		Lundi 10 h - 10 h 30	Résidents : 45 \$ Non-résidents : 90 \$
		Lundi 10 h 35 - 11 h 05	
		Samedi 10 h 30 - 11 h	
		Dimanche 9 h 30 - 10 h	
		Samedi 9 h - 9 h 30	Résidents : 45 \$ Non-résidents : 90 \$
		Dimanche 11 h - 11 h 30	
		Dimanche 12 h - 12 h 30	
			Résidents : 45 \$ Non-résidents : 90 \$
	Vendredi	18 h - 18 h 30	
	Samedi	9 h 30 - 10 h	
	Samedi	11 h - 11 h 30	
		Dimanche 8 h 30 - 9 h	Résidents : 45 \$ Non-résidents : 90 \$
	Vendredi	18 h 30 - 19 h	
	Samedi	10 h - 10 h 30	
	Samedi	11 h 30 - 12 h	
			Résidents : 55 \$ Non-résidents : 110 \$
	Vendredi	18 h - 18 h 45	
	Vendredi	19 h - 19 h 45	
	Samedi	8 h - 8 h 45	
	Samedi	10 h - 10 h 45	
			Résidents : 55 \$ Non-résidents : 110 \$
	Vendredi	19 h 05 - 19 h 50	
	Samedi	8 h - 8 h 45	
	Samedi	11 h 05 - 11 h 50	
			Résidents : 55 \$ Non-résidents : 110 \$
	Vendredi	19 h - 19 h 45	
	Samedi	9 h - 9 h 45	

## Autres activités – Centre aquatique

**AQUA-BIEN-ÊTRE** - Information et inscription : **Suzanne Morin, 450 461-0982**

**Aqua-forme :** Entraînement cardiovasculaire et musculaire sur musique rythmée

**Aqua-gym :** Entraînement cardiovasculaire et musculaire varié

**Aqua-natal :** Programme d'exercices spécifiques pour femmes enceintes

**Aqua-thérapie :** Exercices en eau chaude pour des personnes ayant des limitations variées



# Horaires et coûts des cours de natation

*Du vendredi 28 septembre au lundi 3 décembre*

COURS ET HORAIRES	HORAIRES (suite)	COÛTS
<b>Junior 1</b> Vendredi 18 h - 18 h 45 Samedi 9 h 00 - 9 h 45	Samedi 11 h - 11 h 45 Dimanche 8 h - 8 h 45	Résidents : 55 \$ Non-résidents : 110 \$
<b>Junior 2</b> Vendredi 18 h - 18 h 45 Samedi 8 h - 8 h 45	Samedi 12 h - 12 h 45 Dimanche 9 h - 9 h 45 Dimanche 11 h - 11 h 45	Résidents : 55 \$ Non-résidents : 110 \$
<b>Junior 3</b> Vendredi 19 h - 19 h 45 Samedi 10 h - 10 h 45	Samedi 11 h - 11 h 45 Dimanche 10 h - 10 h 45 Dimanche 11 h - 11 h 45	Résidents : 55 \$ Non-résidents : 110 \$
<b>Junior 4</b> Vendredi 18 h - 18 h 55 Samedi 8 h - 8 h 55 Samedi 9 h - 9 h 55	Samedi 10 h - 10 h 55 Dimanche 10 h - 10 h 55 Dimanche 12 h - 12 h 55	Résidents : 55 \$ Non-résidents : 110 \$
<b>Junior 5</b> Vendredi 19 h - 19 h 55 Samedi 8 h - 8 h 55 Samedi 10 h - 10 h 55	Samedi 12 h - 12 h 55 Dimanche 9 h - 9 h 55 Dimanche 11 h - 11 h 55	Résidents : 65 \$ Non-résidents : 130 \$
<b>Junior 6</b> Vendredi 20 h - 20 h 55 Samedi 9 h - 9 h 55	Samedi 11 h - 11 h 55 Dimanche 8 h - 8 h 55	Résidents : 65 \$ Non-résidents : 130 \$
<b>Junior 7-8</b> Vendredi 20 h - 20 h 55 Samedi 12 h - 12 h 55	Dimanche 9 h - 9 h 55	Résidents : 65 \$ Non-résidents : 130 \$
<b>Junior 9-10</b> Vendredi 20 h - 20 h 55 Samedi 12 h - 12 h 55	Dimanche 8 h - 8 h 55	Résidents : 65 \$ Non-résidents : 130 \$

## Autres activités – Centre aquatique (suite)

ÉCOLE D'O - Information et inscription : **Anne-Marie Cadieux, 514 274-8851**

**Aquamouvance :** Tai-chi dans l'eau et styles de nages nouvelles

**Apprivois'eau :** Selon la méthode Mouvance en eau

**Natation renouvelée :** Apprentissage ou perfectionnement des styles de nage

TURBULENCES SPORTS ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES - Information et inscription : **Sonja de Ruyter, 450 446-2321**

**Cours d'aqua-forme et aqua-jogging :** En eau peu profonde et profonde

**Cours d'aqua-poussette :** Mise en forme pour mamans avec bébés !

# Cours de natation avancés et maîtres nageurs

## INSCRIPTION ET CHOIX DES COURS

**Date :** À compter du 10 septembre 2007  
**Jours :** Du lundi au vendredi, de 10 h à 21 h 30  
**Endroit :** Réception du Service du loisir et du Centre aquatique

*Note : Le matériel requis pour les cours est en vente à la réception du Centre aquatique.*

**Étoile de bronze** – *Ce cours préparatoire au Médaille de bronze vous apprendra à prendre en charge et à garder sous contrôle une situation d'urgence.*

**Horaire :** Le vendredi, du 28 septembre au 30 novembre, de 20 h à 20 h 55  
**Coût :** 65 \$ (taxes non applicables)  
**Préalables :** Nager 100 mètres sans arrêt et être âgé d'au moins 10 ans, préférablement  
**Matériel requis :** Masque de poche 26,21 \$ (taxes incluses)

**Cours de premiers soins** – *Ce cours permet d'agir comme intervenant médical en situation d'urgence, d'assumer un rôle de prévention pour reconnaître rapidement des symptômes anormaux et d'appliquer les mesures nécessaires. Il est un préalable au cours de Sauveteur national.*

**Préalable :** Croix de bronze  
**Horaire :** Dimanche 23 septembre, de 15 h à 20 h  
 Samedi 29 septembre, de 16 h à 21 h  
 Dimanche 30 septembre, de 15 h à 20 h  
**Endroit :** Salle Ozias-Leduc, Centre communautaire  
**Coût :** 97,77 \$ (taxes et frais de certification inclus)  
**Matériel requis :** Manuel canadien de premiers soins (12,72 \$ taxes incluses)  
**Important :** Le candidat doit prévoir un lunch froid, papier, crayon et de vieux vêtements pouvant être tâchés.

**Cours de Sauveteur national** – *Il vous permettra d'apprendre à prévenir les incidents, à travailler en équipe pour gérer une situation d'urgence et à gérer les activités reliées à un plan d'eau.*

**Préalables :** Être âgé de 16 ans en date du 2 décembre 2007;  
 Avoir réussi le cours Croix de bronze;  
 Détenir le certificat de premiers soins (ou un cours de premiers soins reconnu par la Société de Sauvetage).  
**Horaire :** Le dimanche, du 7 octobre au 25 novembre, de 15 h à 20 h  
**Examen :** Le dimanche 2 décembre, de 15 h à 20 h  
**Endroit :** Centre aquatique  
**Coût :** 227,46 \$ (taxes et frais de certification inclus)  
**Matériel requis :** Volume Alerte 32,86 \$ (taxes incluses)  
**Important :** Le candidat doit prévoir un lunch froid, papier, crayon ainsi qu'un costume de bain.

**Maîtres nageurs** – *Entraînements en longueur supervisés par un moniteur aquatique.*

**Préalable :** Être capable de nager 25 mètres sans aide flottante et sans interruption  
**Horaire :** Le mercredi, de 21 h à 21 h 55  
**Coût :** 65 \$ (résidents) 130 \$ (non-résidents)  
 Ces montants ne comprennent pas les taxes.



Réception du Service du loisir et du Centre aquatique  
 100, rue du Centre-Civique  
 450 467-2854, poste 2257

# Autres activités

## PATINAGE LIBRE 2007-2008 AU CENTRE SPORTIF PAUL-LEMIEUX

Dates : Du dimanche 9 septembre au lundi 31 mars

Horaire : • Dimanche, de 11 h à 13 h (Glace 1) • Lundi, de 18 h à 19 h 15 (Glace 2)

TARIFICATION	RÉSIDENTS		NON-RÉSIDENTS	
Laissez-passer individuel	20,50 \$		Ne s'applique pas	
Laissez-passer familial	30 \$		Ne s'applique pas	
Entrée individuelle / Blocs	Moins de 2 h	De 2 h	Moins de 2 h	De 2 h
Adulte	2 \$	3 \$	4,25 \$	6,75 \$
Enfant	1 \$	1,25 \$	4,25 \$	6,75 \$

Les laissez-passer 2007-2008 sont disponibles à la réception du Service du loisir et du Centre aquatique et au Centre sportif Paul-Lemieux durant les heures du patinage libre.

## INSCRIPTION COURS GARDIENS AVERTIS – CROIX-ROUGE CANADIENNE

Le cours s'adresse aux jeunes âgés entre 11 et 15 ans et comprend quatre volets : soins aux enfants, premiers soins, prévention des traumatismes et leadership.

**Dates :** À compter du 10 septembre pour les résidents  
À compter du 17 septembre pour les non-résidents  
Du lundi au vendredi, de 10 h à 21 h 30

**Lieu :** Réception du Service du loisir et du Centre aquatique

**Coûts :** • 30 \$ / résidents • 60 \$ / non-résidents

**Contingentement :** 16 personnes

### Cours

**Dates et heures :** • 20 et 27 octobre, de 9 h à 12 h • 3 novembre, de 9 h à 11 h

**Lieu :** Salle Ozias-Leduc du Centre communautaire

Une photocopie de la carte d'assurance maladie doit être fournie au moment de l'inscription.

## BADMINTON LIBRE

Vous pouvez réserver un terrain de badminton au Centre communautaire. Les poteaux et les filets sont fournis et les réservations sont prises 48 heures à l'avance. Coût : 3,25 \$ par terrain (surplus par participant non-résident). Réservation : 450 467-2854, poste 2257.

## LOCATION DES GYMNASES DES ÉCOLES – POUR RÉSIDENTS SEULEMENT

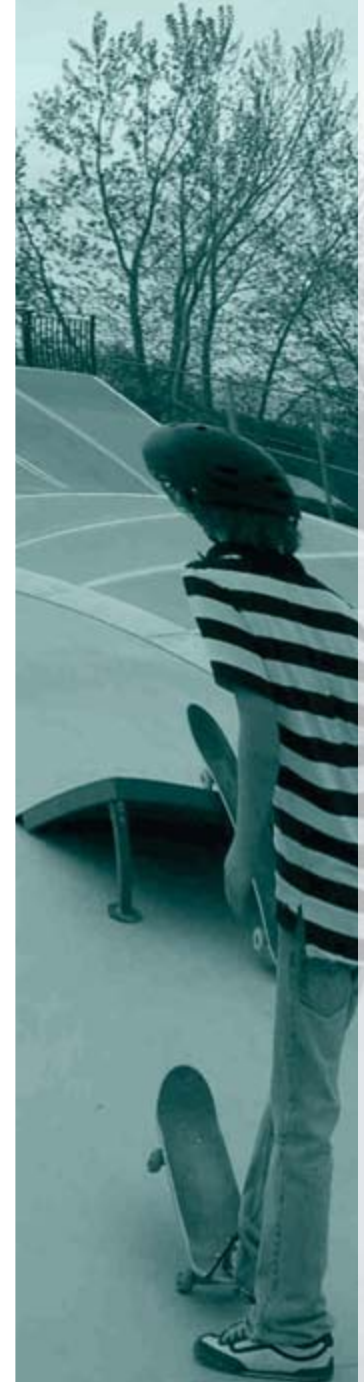
Vous désirez pratiquer hebdomadairement une activité sportive en groupe ? Communiquez avec la réception du Service du loisir et du Centre aquatique pour connaître les disponibilités des gymnases des écoles du territoire.

## TENNIS

La saison de tennis extérieur se poursuit jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre. Des plages horaires sont disponibles du dimanche au samedi entre 6 h et 23 h. Information et réservation : 450 467-2854 poste 2257.

## PARC DE PLANCHES À ROULETTES – HORAIRE DÈS LE 4 SEPTEMBRE

- Lundi au vendredi : De 11 h 30 à 13 h 30 De 16 h à 22 h
- Samedi et dimanche : De 11 h à 22 h



# Les éco-conseillères sillonnent le territoire à vélo !

*Plus de 200 citoyens participent au projet*

***Depuis le mois de juillet, les éco-conseillères de la Ville mènent l'enquête... à vélo ! En effet, elles ont rencontré plus de 100 citoyens et ont parcouru des centaines de kilomètres à travers la ville. Elles sont des personnes ressources qui aident les résidents à trouver des solutions respectueuses de la qualité de notre environnement. Cette approche personnalisée tient compte des difficultés ou des obstacles vécus au quotidien par les citoyens. Jusqu'à présent, les échanges ont permis de mettre en évidence des préoccupations communes comme l'entretien de la pelouse, le recyclage, le compostage et la consommation de l'eau et d'amorcer une enquête environnementale.***

En juin dernier, se tenait un groupe de discussion auquel plus d'une dizaine de citoyens ont pris part. Cette activité avait pour but de recueillir des opinions, des commentaires et de dresser un portrait sommaire de la réalité environnementale hilairemontoise. À la suite de la diversité des réponses obtenues, l'équipe des éco-conseillères a créé un questionnaire afin de prendre le pouls de la population, mais cette fois, à une plus grande échelle.



Jusqu'à maintenant, plus de 200 personnes ont rempli le questionnaire portant sur la perception et le niveau de connaissance des résidents en regard des enjeux environnementaux, des services municipaux et des règlements en vigueur. À partir des questionnaires, les éco-conseillères seront en mesure de mieux connaître les contraintes et les motivations des citoyens. Par la suite, la compilation de l'information orientera les services municipaux offerts pour répondre concrètement et adéquatement aux préoccupations de la population.

Rappelons que la Ville a initié la mise sur pied de ce projet, en collaboration avec le Centre de la Nature et la Caisse Desjardins du Mont-Saint-Hilaire. Pour joindre les éco-conseillères : 450 467-2854 poste 2231 ou [information@villemsh.ca](mailto:information@villemsh.ca).

## Saviez-vous que...

Les éco-conseillères enfourchent des vélos reconstitués de toutes pièces à partir de bicyclettes recyclées !

*Une éco-conseillère en compagnie du directeur de l'aménagement du territoire et de l'environnement de la Ville lors du lancement du projet.*



# Le règlement sur l'arrosage est en vigueur à Mont-Saint-Hilaire

Rappel

La Ville vous rappelle qu'un règlement sur l'arrosage est en vigueur à Mont-Saint-Hilaire. Du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre, l'arrosage des pelouses est permis selon l'horaire suivant :

	Entre 20 h et 22 h
Mardis et jeudis	Numéros civiques pairs
Mercredis et vendredis	Numéros civiques impairs

L'arrosage des fleurs et des potagers est permis en tout temps, de manière raisonnable, et doit être effectué au moyen d'un arrosoir manuel ou d'un boyau d'usage domestique muni d'un dispositif d'arrêt automatique lorsque relâché. Pour information : Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement, 450 467-2854 poste 2245.

## Saviez-vous que...

Toujours préoccupée par la préservation de l'environnement, la Ville recommande aux citoyens d'utiliser l'eau potable judicieusement.



- Un boyau d'arrosage provoque un débit de 1 000 litres à l'heure, soit la quantité d'eau qu'une personne boit sur une période de trois ans.
- Il est recommandé de limiter la fertilisation et l'arrosage de la pelouse l'été. Près de 85 % des problèmes relatifs aux aménagements paysagers se traduisent par un arrosage abusif.

Source : La Ville est membre du Réseau environnement.  
[www.reseau-environnement.com](http://www.reseau-environnement.com)



## Une journée pour célébrer les arbres, la nature et l'environnement !

L'événement de la *Journée de l'arbre*, tenue le 19 mai dernier et organisée par l'Association des citoyens et citoyennes de Mont-Saint-Hilaire, en collaboration avec la Ville, a connu une fois de plus un franc succès. Des stands d'information sur l'horticulture et le compostage, la distribution d'arbres et le tirage de prix figuraient parmi les activités organisées. Des centaines de résidents ont participé aux activités. À l'an prochain !

## La Ville s'attaque à l'herbe à poux !

La Ville a procédé au début du mois d'août à l'application d'un produit écologique à base de chlorure de sodium pour éradiquer l'herbe à poux et l'herbe à puce à des endroits ciblés sur le territoire (chemin de la Montagne, parc Paul-Émile-Borduas et bordures de routes). Les résultats de cette première opération, qui est complémentaire aux efforts mis de l'avant par la Ville dans l'entretien des espaces verts, semblent concluants !



# Horizon

EN COUVERTURE :  
Pomiculture

GRAPHISME :  
Les Productions Saint  
[www.productions-saint.com](http://www.productions-saint.com)

PHOTOS :  
Les Productions Saint  
Ville de Mont-Saint-Hilaire

IMPRESSION :  
Imprimerie Maska

COORDINATION :  
Service du loisir,  
de la culture et  
des communications de la  
Ville de Mont-Saint-Hilaire

COORDONNÉES :  
[information@villemsh.ca](mailto:information@villemsh.ca)  
100, rue du Centre-Civique  
Mont-Saint-Hilaire (Qc)  
J3H 3M8  
Tél. : 450 467-2854

Lancé en mai 2006,  
Horizon, le bulletin  
d'information municipal  
de la Ville de Mont-Saint-  
Hilaire est tiré à 7 000  
exemplaires et distribué  
gratuitement à l'ensemble  
des citoyens.

Les dénominations  
d'individus englobent le  
féminin et le masculin afin  
d'alléger la présentation de  
cette publication.

[www.villemsh.ca](http://www.villemsh.ca)

## Mont-Saint-Hilaire en bref

### Composter, herbicycler... et recycler !

Le compostage est un mode de recyclage facile à pratiquer à la maison. Les résidus de table (fruits, légumes, coquilles d'œuf, etc.) et de jardinage (feuilles, gazon, végétaux, etc.) peuvent être transformés naturellement en matière organique, laquelle peut être réutilisée dans les plates-bandes et le jardin. De plus, après la tonte, laissez sur place les rognures de gazon plutôt que de les placer dans des sacs à la rue. Ainsi, vous contribuerez à détourner les matières de l'enfouissement et à fournir un excellent fertilisant pour votre pelouse. C'est pratique, écologique et économique!

### Du nouveau à la Bibliothèque Armand-Cardinal

En plus d'offrir une programmation variée tout au long de l'année, comme *L'heure du conte en pyjama*, des expositions thématiques, des ateliers d'aide aux lecteurs, les services du Centre d'Accès Communautaire Internet de la Montérégie (CARIM) et des visites organisées, la bibliothèque procédera dès la mi-octobre à la première phase d'implantation et de mise à jour d'un nouveau logiciel. Ce dernier permettra notamment, d'ici 2008, les transactions en ligne. Information : 450 467-2854 poste 2268

### Des rassemblements populaires tout en musique !

La série 2007 du *Cabaret de l'heure mauve* s'est conclue sur une belle note le 22 août dernier avec le chanteur Steve Marin. Plus de 350 spectateurs auront assisté à chacun des cinq spectacles présentés sur l'esplanade de l'hôtel de ville cet été!



Nouvel horaire  
**BAINS LIBRES**  
Centre aquatique  
Dès le 29 septembre

Journées de la culture  
28 au 30  
septembre

Croquez  
Mont-Saint-Hilaire !  
Août à novembre

[www.croquezmontsainthilaire.com](http://www.croquezmontsainthilaire.com)

**CRÉATIONS-  
SUR-LE-CHAMP**  
Land art  
Mont-Saint-Hilaire  
Du 10 au 14 octobre

Semaine des  
bibliothèques publiques  
20 au 27 octobre